

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 20/09/2021**

Présents : T. BOREL, JP BOVIO, F. DUPONT-BOREL, C. GAYRARD, M. LAYE, P. MUNOZ, S. ORTEGA, D. ROUCH, J. SABATIER, R. SAUZET, L. YVON.

Absents excusés : J. CUMINETTI (procuration à JP. BOVIO), D. AUZIE (procuration à R. SAUZET)

Absents : D. BLANLEUIL, B. FONTAINE

Secrétaire de séance : JP. BOVIO

**Début de séance : 19h05**

### **Vote pour la validation des comptes-rendus du Conseil Municipal du 04/08/2021 et du 15/04/2021 suite aux observations de monsieur BUSSIGNIES.**

*Ces documents n'appelant pas d'observations sont approuvés à la majorité.*

*Vote du Conseil : 12 voix pour et 1 abstention (M. MUNOZ).*

### **Installation des trois nouveaux conseillers municipaux suite à trois démissions**

Mesdames NAVARRO et RAMEIL ainsi que monsieur BUSSIGNIES ayant démissionné, il convient de mettre en place les trois personnes suivantes figurant sur la liste « Repartir pour Saint Jean de Verges » à savoir :

- Didier ROUCH
- Florence DUPONT-BOREL
- Thierry BOREL

### **Désignation de 3 nouveaux délégués titulaires et 1 suppléant au SIVE**

Suite aux différentes démissions au sein du Conseil Municipal, il convient de délibérer pour remplacer et compléter les représentants du Conseil Municipal au SIVE.

Il est donc proposé de voter pour désigner les personnes suivantes :

Délégués titulaires :

- Joëlle SABATIER
- Monique LAYE
- Stéphanie ORTEGA

Suppléante :

- Corinne GAYRARD PORYADJIAN

Il est précisé que ces désignations sont obligatoires et nécessaires pour permettre au SIVE de se réunir pour désigner un Président et le bureau du syndicat.

*Vote du Conseil : 13 voix pour*

### **Modification du tableau des effectifs du personnel communal**

Il est proposé de délibérer pour créer un poste d'adjoint administratif à plein temps, de manière à pouvoir recruter sur ce poste l'agent contractuel en place depuis quelques mois et qui donne entière satisfaction.

Il s'agit de Madame Céline DEBROUX qui est en poste depuis le début de l'été, et qui se charge du service d'accueil du public entre autres.

*Vote du Conseil : 13 voix pour*

### **Vente de l'immeuble situé 6 Route de la Lèze à la SCI PGDR**

Il est proposé de délibérer pour vendre à la SCI PGDR, représentée par Monsieur Sébastien LOZANO, l'immeuble communal situé 6 Route de la Lèze au prix de 47500,00 €.

Madame le Maire donne des explications quant à cette vente. Elle précise notamment que cet immeuble sera aménagé pour accueillir du logement social.

*Vote du Conseil : 13 voix pour*

### **Subventions municipales aux associations 2021**

Il est proposé de délibérer pour approuver les montants des subventions municipales accordées aux associations qui en ont fait la demande écrite par dossier spécifique pour l'année 2021.

Il est précisé que ces différentes aides financières ont reçu l'approbation de la commission des Finances du 23 juillet 2021 ainsi que celle de la commission Culture, Jeunesse, Sports et Vie associative du même jour.

Il s'agit de subventions de fonctionnement ou de don (cas de l'Amicale des SP de Varilhes), sauf pour l'ACCA dont une partie (1000,00 euros) doit être considérée comme une subvention d'investissement pour terminer la rénovation de la maison de la chasse, sise sur le hameau du Crabié.

A savoir :

<b>Les Amigos :</b>	<b>300,00 €</b>
<b>La Pétanque :</b>	<b>780,00 €</b>
<b>PCAD 09 :</b>	<b>500,00 €</b>
<b>Club de l'Amitié :</b>	<b>900,00 €</b>
<b>ACCA St Jean</b>	<b>1670,00 € dont 1000,00 € (subvention exceptionnelle)</b>
<b>Entente Foot :</b>	<b>2000,00 €</b>
<b>ASC St Jean de Verges</b>	<b>2500,00 €</b>
<b>Moins de décibels</b>	<b>2160,00 €</b>
<b>Amicale Sapeurs-Pompiers</b>	<b>550,00 € (don)</b>

Les responsables d'association qui sont élus au Conseil Municipal (à savoir Madame LAYE, Monsieur MUNOZ et Madame SABATIER) ont quitté la salle pour ne pas prendre au vote, comme le stipule la législation en vigueur.

*Vote du Conseil : 10 voix pour*

**Centre de gestion de l'Ariège : Adhésion au service Santé et Sécurité au travail**

Il est proposé de délibérer pour approuver l'adhésion de la commune au Service Santé Sécurité au travail qui dépend du centre de gestion de l'Ariège et autoriser Madame Le Maire à signer ladite convention.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame Le Maire à signer ladite convention, relative à la médecine du travail pour notre personnel municipal.

*Vote du Conseil : 13 voix pour*

Questions diverses :

- Monsieur MUNOZ a relevé que des d'arbres avaient été broyées. Il demande si ce procédé ne pourrait pas être employé au cimetière pour détruire certaines souches. A voir.
- Il est indiqué que le SDE 09 a enterré des lignes électriques dernièrement. Malheureusement les fortes pluies ont endommagé les tranchées qui n'étaient pas goudronnées, causant des trous importants et dangereux pour les riverains et les automobilistes. Le Syndicat, prévenu ce matin est intervenu très rapidement et tout a été remis en ordre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 55